

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2899

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Do Massé pour son programme d'actions 2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur Daclin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benekadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Olivier, Mmes Palēja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2899**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Do Massé pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Do Massé, qui signifie littéralement "Raconte, j'écoute" en béninois, est une association de type loi 1901, qui a pour objet la transmission et la valorisation de la culture orale dans le patrimoine culturel français, béninois et francophone.

A l'initiative de sa Présidente, conteuse professionnelle franco-béninoise, l'association a organisé en décembre 2008 la première édition du Festival international du conte et de la parole (le FICOP). Cet événement ayant pour objectif de redonner vie aux contes, à travers l'échange et la parole, a connu un vif succès auprès du jeune public en particulier.

Le FICOP vise ainsi à éveiller la conscience du public et des jeunes sur la valeur et la portée des contes, et sur l'intérêt de leur redonner une place dans nos univers culturels contemporains, qu'ils soient occidentaux ou africains.

La promotion de la culture orale mobilisant des acteurs de Lyon et du Bénin, territoire partenaire de la Communauté urbaine de Lyon, fait pleinement écho à la stratégie de solidarité et d'animation internationale de l'agglomération lyonnaise.

a) - Objectifs

Depuis plusieurs années, la Communauté urbaine développe une politique de solidarité internationale s'appuyant à la fois sur des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et sur un soutien aux acteurs de la solidarité internationale de l'agglomération. Relier sa politique de solidarité internationale aux acteurs locaux permet à la Communauté urbaine de mieux informer la population sur les actions de coopération et de les impliquer dans les programmes de coopération.

Cette politique de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la métropole lyonnaise, en soutenant les actions ou événements internationaux tournés vers les populations de la Communauté urbaine.

Le projet porté par l'association Do Massé s'inscrit dans la politique de la Communauté urbaine de soutien aux acteurs locaux dans leurs projets de solidarité internationale. Il participe à l'information et à la sensibilisation des habitants de l'agglomération lyonnaise aux enjeux de l'aide au développement et de la solidarité internationale. Par l'organisation d'un événement grand public, visant à toucher des habitants de plusieurs communes de l'agglomération, ce projet contribue au rayonnement international de l'agglomération et positionne l'agglomération dans un engagement fort sur les thématiques de développement et de solidarité. Il vient renforcer l'action de coopération de la Communauté urbaine avec la ville de Porto-Novo au Bénin en mobilisant des acteurs culturels des deux territoires.

C'est pour cette raison que la Communauté urbaine de Lyon souhaite apporter son soutien à l'association Do Massé pour l'organisation de la 3^e édition du FICOP qui se déroulera au Bénin en 2012.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2010 et bilan

Par délibération n° 2010-1401 du 22 mars 2010, et dans le cadre de l'organisation de la 2^e édition du FICOP, le Conseil de communauté a procédé à l'attribution, au profit de l'association Do Massé, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € pour l'année 2010.

L'association Do Massé a organisé une seconde édition du FICOP qui s'est déroulée du 15 avril au 1^{er} mai 2010. Dix-sept conteurs de plusieurs origines (Togo, Québec, France, Bénin) sont intervenus pendant 15 jours dans plus de 40 établissements scolaires (école, collèges et lycées) de plusieurs villes béninoises.

c) - Programme des actions 2012 et plan de financement prévisionnel

Fort du succès de ces deux précédentes éditions, l'association Do Massé organisera une troisième édition, du 5 au 12 mai 2012, qui verra se produire une vingtaine de conteurs de plusieurs pays africains (Bénin, Togo, Sénégal, Algérie) et européens auxquels s'ajouteront les jeunes talents d'écoles et collèges du Bénin, récompensés lors des précédentes éditions.

Dans le même temps, le jeune public béninois sera sensibilisé à la préservation de l'environnement et à l'écologie : un concours du jeune conteur sera organisé sur le thème "Je protège ma planète" pour les écoliers et collégiens de 9 à 12 ans.

Par ailleurs, la directrice artistique de ce festival réalise un travail de collecte des contes traditionnels du Bénin, qui a donné lieu à la publication de 4 livres-contes aux éditions l'Harmattan. En février 2012, son dernier ouvrage intitulé "Pourquoi le ciel s'éloignera de la terre", livre de conte béninois, a été édité en 3 langues (français, anglais et arabe) aux éditions Bouton d'or d'Acadie au Canada.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
frais d'organisation du forum	17 547	contributions locales	12 165
frais de communication	10 958	organisation internationale de la francophonie	8 500
réalisation d'un film	1 326	télévision continentale africaine	2 135
ateliers scolaires	305	Do Massé France	1 336
		Communauté urbaine de Lyon	6 000
Total	30 136		30 136

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement, d'un montant de 6 000 € pour l'année 2012, au profit de l'association Do Massé, dans le cadre de l'organisation de la troisième édition du Festival international du conte et de la parole qui se déroulera au Bénin du 5 au 12 mai 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 000 € au profit de l'association Do Massé pour l'exercice 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Do Massé, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° OP02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.